

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 29 avril 2026

Date de convocation : 17 avril 2026
Sous la Présidence de Carole BACH, Maire
Elus : 19 – En fonction : 19
Présents : 18 – excusé : 1

Membres présents :

Mme BACH Carole, Mme BOHL Evelyne, M. CAPOT Marc-Antoine, M. EHRET Philippe, M. FOESSER Gilles, Mme GERVAIS Elisabeth, Mme GUERY Catherine, M. HERMANN Pierre, Mme JUNG Sylvie, M. KOLB Martin, Mme LEITZ Isabelle, M. MICHEL Adam, Mme RUI Julie, Mme SPETZ Isabelle, M. ULRICH Christophe, Mme VAN LANDEGHEM Anne-Claire, M. VELTEN Louis-Baptiste, Mme ZINS Sandra.

Membre excusé : M. Philippe UTARD a donné pouvoir à Mme Anne-Claire VAN LANDEGHEM pour voter en son nom

DCM 2026-28

Z. Finances Locales

Z.1 Décisions budgétaires

VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2026 POUR LE LOTISSEMENT COMMUNAL DE AVENHEIM

Il est demandé au conseil municipal de se prononcer sur le budget primitif 2026 pour le lotissement communal de Avenheim arrêté lors de la réunion de la commission des finances du 16 avril 2026, comme suit :

Dépenses et recettes de fonctionnement : 1 323 207.29 €
Dépenses et recettes d'investissement : 645 396.80 €

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Après en avoir délibéré,

APPROUVE le budget primitif 2026 arrêté comme suit :

- au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement ;
- au niveau du chapitre et des opérations pour la section d'investissement,

SECTION DE FONCTIONNEMENT	1 323 207.29 €
SECTION D'INVESTISSEMENT	645 396.80 €
TOTAL	1 968 604.09 €

Envoyé en préfecture le 06/05/2026

Reçu en préfecture le 06/05/2026

Publié le

ID : 067-216704528-20260429-DCM_2026_28-DE

Adopté à l'unanimité

Le 29 avril 2026

**La Maire,
Carole BACH**



**La secrétaire de séance,
Christine RIEHL**



Envoyé en préfecture le 06/05/2026

Reçu en préfecture le 06/05/2026

Publié le

ID : 067-216704528-20260429-DCM_2026_28-DE

LOTISSEMENT DE SCHNERSI

BUDGET 2026

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT		CA 2024	Budget 2025	CFU 2025	Budget 2026
6045	Achat études et prestations de services		2 000,00	5752,00	2 000,00
605	Achat matériel équipement et travaux		80 000,00		
60611	Eau et assainissement	967,91	1 000,00	622,11	
608	Frais accessoire				
637	Autres impôts taxe et versement				
65822	Reversement excédent budgets annexes		601 184,10		675 810,49
66111	Intérêt réglés à l'échéance				
042	Opérations d'ordres entre les sections				
7133	Variation des stocks travaux en cours	245 049,52	270 739,16	270 739,16	236 098,40
71355	Variation des stocks de terrains aménagés		293 787,60		409 298,40
043	Opérations d'ordres à l'interieur de la section				
608/043	Réintégration de frais accessoire	532,00	2 000,00		
023	Virement à la section d'investissement				
TOTAL	FONCTIONNEMENT				
	DEPENSES	246 549,43	1 250 710,86	277 113,27	1 323 207,29

RECETTES DE FONCTIONNEMENT		CA 2024	Budget 2025	CFU 2025	Budget 2026
002	Résultat fonctionnement reporté		254 151,26		313 908,89
7015	Vente de terrains aménagés		700 772,00	100 772,50	600 000,00
773	Mandat annulés	6 912,24			
042	Opérations d'ordres entre les sections				
7133	Variation des stocks travaux en cours	270 739,16	293 787,60	236 098,40	409 298,40
71355	Variation des stocks de terrains aménagés				
043	Opérations d'ordres à l'interieur de la section				
796/043	Réintégration de frais accessoire	532,00	2 000,00		
TOTAL	FONCTIONNEMENT				
	RECETTES	278 183,40	1 250 710,86	336 870,90	1 323 207,29

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	500 700,69	1 250 710,86	277 113,27	1 323 207,29
RECETTES DE FONCTIONNEMENT	246 549,43	1 250 710,86	336 870,90	1 323 207,29
RESULTAT SECTION DE FONCTIONNEMENT	254 151,26	0,00	59 757,63	0,00

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT
RECETTES DE FONCTIONNEMENT + 002
RESULTAT SECTION DE FONCTIONNEMENT

1 250 710,86	277 113,27	1 323 207,29
1 250 710,86	591 022,16	1 323 207,29
	313 908,89	

LOTISSEMENT DE SCHNERSH

BUDGET 2026

Envoyé en préfecture le 06/05/2026
 Reçu en préfecture le 06/05/2026
 Publié le
 ID : 067-216704528-20260429-DCM_2026_28-DE

DEPENSES D'INVESTISSEMENT		Budget 2025	CFU 2025	Budget 2026
001	Solde section investissement reporté	270 739,16		236 098,40
1641	Emprunts			
040	Opérations d'ordres entre les sections			
3351	Stock travaux en cours	293 787,60	236 098,40	
3354	Stock travaux études prestations			21 860,78
3355	Stock travaux en cours travaux			382 666,64
33586	Stock frais financiers			4 770,98
3555	Stock terrains aménagés			
TOTAL	INVESTISSEMENT			
	DEPENSES	564 526,76	236 098,40	645 396,80

RECETTES D'INVESTISSEMENT		Budget 2025	CFU 2025	Budget 2026
001	Solde section investissement reporté			
16	Emprunts et dettes assimilées			
1641	Emprunts en cours			
040	Opérations d'ordres entre les sections			
3351	Sortie du stock initial	270 739,16	270 739,16	236 098,40
3354	Stock travaux études prestations			
3555	Terrains aménagés	293 787,60		
33586	Stock frais financiers			
3555	Stock terrains aménagés			409 298,40
021	Vir. de la section de fonctionnement			
TOTAL	INVESTISSEMENT			
	RECETTES	564 526,76	270 739,16	645 396,80

DEPENSES D INVESTISSEMENT	564 526,76	236 098,40	645 396,80
RECETTES D INVESTISSEMENT	564 526,76	270 739,16	645 396,80
RESULTAT SECTION D INVESTISSEMENT	0,00	34 640,76	0,00

RESULTAT DE L EXERCICE		94 398,39	
------------------------	--	-----------	--

DEPENSES D INVESTISSEMENT + 001	564 526,76	506 837,56	645 396,80
RECETTES D INVESTISSEMENT	564 526,76	270 739,16	645 396,80
RESULTAT SECTION D INVESTISSEMENT		-236 098,40	

RESULTAT 2025 AVEC 001 ET 002	77 810,49
-------------------------------	-----------

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 29 avril 2026

Date de convocation : 17 avril 2026
Sous la Présidence de Carole BACH, Maire
Elus : 19 – En fonction : 19
Présents : 18 – excusé : 1

Membres présents :

Mme BACH Carole, Mme BOHL Evelyne, M. CAPOT Marc-Antoine, M. EHRET Philippe, M. FOESSER Gilles, Mme GERVAIS Elisabeth, Mme GUERY Catherine, M. HERMANN Pierre, Mme JUNG Sylvie, M. KOLB Martin, Mme LEITZ Isabelle, M. MICHEL Adam, Mme RUI Julie, Mme SPETZ Isabelle, M. ULRICH Christophe, Mme VAN LANDEGHEM Anne-Claire, M. VELTEN Louis-Baptiste, Mme ZINS Sandra.

Membre excusé : M. Philippe UTARD a donné pouvoir à Mme Anne-Claire VAN LANDEGHEM pour voter en son nom

DCM 2026- 29

7. Finances Locales

7.1 Décisions budgétaires

EXECUTION DU BUDGET PRIMITIF 2026 POUR LA COMMUNE ET LE LOTISSEMENT COMMUNAL DE AVENHEIM

Après avoir adopté le Budget Primitif de la Commune et du Lotissement communal de Avenheim pour l'année 2026, le Conseil Municipal charge la Maire de l'exécution de ces budgets en tant qu'ordonnateur des dépenses et prescripteur des recettes et l'autorise à passer et signer tous les actes et contrats (location, maintenance, etc...) nécessaires à sa mise en œuvre.

POUR : 15

CONTRE : 0

ABSTENTIONS : 4 (Mmes LEITZ, VAN LANDEGHEM, MM. ULRICH, UTARD)

Le 29 avril 2026

La Maire,
Carole BACH



La secrétaire de séance,
Christine RIEHL



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 29 avril 2026

Date de convocation : 17 avril 2026
Sous la Présidence de Carole BACH, Maire
Elus : 19 – En fonction : 19
Présents : 18 – excusé : 1

Membres présents :

Mme BACH Carole, Mme BOHL Evelyne, M. CAPOT Marc-Antoine, M. EHRET Philippe, M. FOESSER Gilles, Mme GERVAIS Elisabeth, Mme GUERY Catherine, M. HERMANN Pierre, Mme JUNG Sylvie, M. KOLB Martin, Mme LEITZ Isabelle, M. MICHEL Adam, Mme RUI Julie, Mme SPETZ Isabelle, M. ULRICH Christophe, Mme VAN LANDEGHEM Anne-Claire, M. VELTEN Louis-Baptiste, Mme ZINS Sandra.

Membre excusé : M. Philippe UTARD a donné pouvoir à Mme Anne-Claire VAN LANDEGHEM pour voter en son nom

DCM 2026-30

7. Finances Locales

7.1 Décisions budgétaires

DELEGATION A L'EXECUTIF POUR L'ADMISSION EN NON-VALEUR DE CREANCES DE FAIBLES MONTANTS

L'admission en non-valeur est proposée par le comptable pour les créances irrécouvrables, soit celles pour lesquelles les diligences s'avèrent impossibles ou vaines, ou dont les perspectives de recouvrement ne sont pas estimées suffisantes pour justifier leur poursuite.

L'article 173 de la loi n° 2022-217 du 21 février 2022 permet aux assemblées délibérantes de déléguer l'admission en non-valeur des créances irrécouvrables de faible montant à l'exécutif.

Le décret n° 2023-523 du 29 juin 2023 fixe le seuil maximal légal à 100€ pour les communes ; l'assemblée demeure cependant libre de fixer un seuil inférieur, voire, de limiter cette délégation, dans le respect du seuil défini, à certaines catégories de créances.

Le décret n°2026-118 du 20 février 2026 – art 3 modifie l'article D2122-7-2 du CGCT fixant le seuil de délégation pour l'exécutif quant à l'admission en non-valeur des créances qui est porté de 200 € au lieu de 100 €.

La décision d'admission en non-valeur qui sera prise sur cette base s'effectuera alors par arrêté.

Madame la maire doit effectuer une restitution à l'assemblée au moins une fois par an, en produisant un état listant les créances admises en non-valeur, assorties du motif d'admission.

En outre, l'assemblée dispose d'un droit d'évocation des pièces produites, à l'appui de la demande, auprès du comptable public.

Madame la Maire propose au Conseil Municipal de lui accorder délégation pour l'admission en non-valeur des créances irrécouvrables de faible montant, à concurrence du seuil maximal de 200 €.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré,

DECIDE d'accorder délégation à Madame la maire pour l'admission en non-valeur des créances irrécouvrables de faible montant à concurrence du **seuil légal maximal de 200€.**

Adopté à l'unanimité

Le 29 avril 2026

La Maire,
Carole BACH



La secrétaire de séance,
Christine RIEHL



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 29 avril 2026

Date de convocation : 17 avril 2026
Sous la Présidence de Carole BACH, Maire
Elus : 19 – En fonction : 19
Présents : 18 – excusé : 1

Membres présents :

Mme BACH Carole, Mme BOHL Evelyne, M. CAPOT Marc-Antoine, M. EHRET Philippe, M. FOESSER Gilles, Mme GERVAIS Elisabeth, Mme GUERY Catherine, M. HERMANN Pierre, Mme JUNG Sylvie, M. KOLB Martin, Mme LEITZ Isabelle, M. MICHEL Adam, Mme RUI Julie, Mme SPETZ Isabelle, M. ULRICH Christophe, Mme VAN LANDEGHEM Anne-Claire, M. VELTEN Louis-Baptiste, Mme ZINS Sandra.

Membre excusé : M. Philippe UTARD a donné pouvoir à Mme Anne-Claire VAN LANDEGHEM pour voter en son nom

DCM 2026-31

5.2 Fonctionnement des assemblées

5.2.3 Autres

CONSTITUTION DE LA COMMISSION COMMUNALE DES IMPOTS DIRECTS ANNULE ET REMPLACE LA DELIBERATION DU 30-03-2026

Mme la Maire explique qu'à la suite d'une inversion entre les membres titulaires et suppléants, il y a lieu de modifier la liste des commissaires proposés.

La liste modifiée est présentée ci-dessous. Elle annule et remplace celle proposée par délibération DCM 2026-19.

Conformément à l'article 1650 du Code général des impôts, il convient de procéder à la constitution de la Commission Communale des Impôts Directs (CCID).

Cette commission est composée :

- du Maire ou de son représentant, président,
- et de 6 commissaires titulaires et autant de suppléants.

Le Conseil municipal propose la liste suivante de contribuables, en nombre double, afin de permettre la désignation des membres de la commission par la Direction départementale des finances publiques.

Liste des commissaires titulaires (proposés) :

1. Christophe ULRICH – 12 rue des Mérovingiens 67370 KLEINFRANKENHEIM - Educateur
2. Marc-Antoine BURGARD – 16 rue des Alouettes 67370 AVENHEIM – contrôleur de gestion
3. Michel STERN – 8 rue Principale 67370 KLEINFRANKENHEIM – Menuisier
4. Dominique MINNI – 3 rue des Acacias 67370 KLEINFRANKENHEIM – retraité
5. Mathieu GERVAIS – 5 rue du Charron 67370 SCHNERSHEIM – contrôleur de gestion
6. Claudine VETTER – 7 rue des Tonneliers 67370 AVENHEIM – Assistante RH
7. Adam MICHEL – 20 rue du Lavoir 67370 SCHNERSHEIM – Chef d’entreprise
8. Catherine GUERY – 3A rue des Francs 67370 KLEINFRANKENHEIM – Responsable site internet
9. Marc-Antoine CAPOT – 15 rue des Frênes 67370 AVENHEIM – manager d’atelier
10. Louis-Baptiste VELTEN – 8 route de Strasbourg 67370 SCHNERSHEIM- menuisier
11. Pierre HERMANN – 22 rue des Prés Verts 67370 SCHNERSHEIM – Ingénieur territorial
12. Isabelle LEITZ – 7 rue du Parc 67370 AVENHEIM – assistante

Liste des commissaires suppléants (proposés) :

1. Martin KOLB, 27 route de Strasbourg – 67370 SCHNERSHEIM - retraité
2. Gilles FOESSER – 23 route de Durningen 67370 AVENHEIM - mécanicien
3. Isabelle SPETZ – 9 rue du Houblon 67370 SCHNERSHEIM- gestionnaire RH
4. Julie RUI – 11 rue des Mérovingiens 67370 KLEINFRANKENHEIM – professionnelle de la petite enfance
5. Sandra ZINS, 1 rue des Coteaux 67370 AVENHEIM – Sculptrice
6. Philippe EHRET, 7 S'Schulze Gass 67370 KLEINFRANKENHEIM – responsable d’atelier
7. Sylvie JUNG – 2 rue des Clés 67370 SCHNERSHEIM – retraitée
8. Anne-Claire VAN LANDEGHEM – 7 rue du Lavoir 67370 SCHNERSHEIM – juriste
9. Philippe UTARD, 7 rue des Hêtres 67370 AVENHEIM – professeur de musique
10. Pascal BACH – 18 rue du Parc 67370 AVENHEIM – pompier
11. Raymond MOSSBACH – 10C rue Principale 67370 KLEINFRANKENHEIM – retraité
12. Eddy GATEAU, 13 rue des Acacias 67370 KLEINFRANKENHEIM - comptable

Adopté à l’unanimité

Le 29 avril 2026

**La Maire,
Carole BACH**



**La secrétaire de séance,
Christine RIEHL**



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 29 avril 2026

Date de convocation : 17 avril 2026
Sous la Présidence de Carole BACH, Maire
Elus : 19 – En fonction : 19
Présents : 18 – excusé : 1

Membres présents :

Mme BACH Carole, Mme BOHL Evelyne, M. CAPOT Marc-Antoine, M. EHRET Philippe, M. FOESSER Gilles, Mme GERVAIS Elisabeth, Mme GUERY Catherine, M. HERMANN Pierre, Mme JUNG Sylvie, M. KOLB Martin, Mme LEITZ Isabelle, M. MICHEL Adam, Mme RUI Julie, Mme SPETZ Isabelle, M. ULRICH Christophe, Mme VAN LANDEGHEM Anne-Claire, M. VELTEN Louis-Baptiste, Mme ZINS Sandra.

Membre excusé : M. Philippe UTARD a donné pouvoir à Mme Anne-Claire VAN LANDEGHEM pour voter en son nom

DCM 2026-32

5.2 Fonctionnement des assemblées

5.2.3 Autres

CONSTITUTION DE LA COMMISSION DES FINANCES ANNULE ET REMPLACE LA DELIBERATON DCM 2026-20

Mme la Maire explique qu'à la suite de l'omission d'un membre de la commission des finances, il y a lieu de le rajouter à la liste des membres.

La liste modifiée est présentée ci-dessous. Elle annule et remplace celle proposée par délibération DCM 2026-20.

La Maire rappelle au Conseil municipal que, conformément aux dispositions du Code général des collectivités territoriales, il est possible de constituer des commissions municipales chargées d'étudier les questions soumises au Conseil.

Elle propose la création d'une **commission communale des finances**, chargée notamment :

- d'examiner les projets de budget (budget primitif, compte financier unique),
- de suivre l'exécution budgétaire,
- d'émettre un avis sur les questions financières de la commune.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré :

DÉCIDE de créer une commission communale des finances.

DÉSIGNE les membres suivants :

- *Marc-Antoine CAPOT*
- Catherine GUERY
- Pierre HERMANN
- Sylvie JUNG
- Adam MICHEL
- Isabelle SPETZ
- Philippe UTARD
- Anne-Claire VAN LANDEGHEM

PRÉCISE que la Maire est présidente de droit de cette commission.

INDIQUE que la commission pourra se réunir sur convocation de la Maire.

Adopté à l'unanimité

Le 29 avril 2026

**La Maire,
Carole BACH**



**La secrétaire de séance,
Christine RIEHL**



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 29 avril 2026

Date de convocation : 17 avril 2026

Sous la Présidence de Carole BACH, Maire

Elus : 19 – En fonction : 19

Présents : 18 – excusé : 1

Membres présents :

Mme BACH Carole, Mme BOHL Evelyne, M. CAPOT Marc-Antoine, M. EHRET Philippe, M. FOESSER Gilles, Mme GERVAIS Elisabeth, Mme GUERY Catherine, M. HERMANN Pierre, Mme JUNG Sylvie, M. KOLB Martin, Mme LEITZ Isabelle, M. MICHEL Adam, Mme RUI Julie, Mme SPETZ Isabelle, M. ULRICH Christophe, Mme VAN LANDEGHEM Anne-Claire, M. VELTEN Louis-Baptiste, Mme ZINS Sandra.

Membre excusé : M. Philippe UTARD a donné pouvoir à Mme Anne-Claire VAN LANDEGHEM pour voter en son nom

DCM 2026-33

5.2 Fonctionnement des assemblées

5.2.3 Autres

CREATION D'UNE COMMISSION EXTRA COMMUNALE « Fleurissement et décorations saisonnières »

Rectification de l'intitulé de la commission « Commission environnement, développement durable, cadre de vie et fleurissement »

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Vu la délibération en date du 30 mars 2026 portant création des commissions extra-communales,

Considérant l'intérêt de renforcer l'embellissement du cadre de vie communal, de valoriser les espaces publics avec le fleurissement et la mise en place des décorations saisonnières ;

Considérant la volonté d'associer les habitants et acteurs locaux à cette démarche participative,

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal,

DÉCIDE :

Article 1 :

Il est créé une commission extra-communale dénommée « **Commission fleurissement et décorations saisonnières** ».

Article 2 :

Cette commission a objet de :

- proposer des actions visant à l'embellissement de la commune par la mise en place du fleurissement et des décorations saisonnières ;
- participer à la préparation et à l'organisation d'initiatives locales (concours des maisons fleuries ...) ;
- formuler des avis et recommandations en matière d'aménagement paysager ;
- favoriser la participation des habitants à l'amélioration du cadre de vie.

Article 3 :

Suite à la création de cette nouvelle commission, la commission intitulée « Commission environnement, développement durable, cadre de vie et fleurissement » sera à présent dénommée « Commission environnement, développement durable, cadre de vie ».

Article 4 :

La commission « Fleurissement et décorations saisonnières » s'ajoute à la liste des commissions extra-communales précédemment instituées par délibération du 30 mars 2026.

Adopté à l'unanimité

Le 29 avril 2026

**La Maire,
Carole BACH**



**La secrétaire de séance,
Christine BIEHL**



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 29 avril 2026

Date de convocation : 17 avril 2026
Sous la Présidence de Carole BACH, Maire
Elus : 19 – En fonction : 19
Présents : 18 – excusé : 1

Membres présents :

Mme BACH Carole, Mme BOHL Evelyne, M. CAPOT Marc-Antoine, M. EHRET Philippe, M. FOESSER Gilles, Mme GERVAIS Elisabeth, Mme GUERY Catherine, M. HERMANN Pierre, Mme JUNG Sylvie, M. KOLB Martin, Mme LEITZ Isabelle, M. MICHEL Adam, Mme RUI Julie, Mme SPETZ Isabelle, M. ULRICH Christophe, Mme VAN LANDEGHEM Anne-Claire, M. VELTEN Louis-Baptiste, Mme ZINS Sandra.

Membre excusé : M. Philippe UTARD a donné pouvoir à Mme Anne-Claire VAN LANDEGHEM pour voter en son nom

DCM 2026-34

8 – Domaines de compétences

8.3 Voirie

CHOIX DU NOM DE LA RUE DU LOTISSEMENT « SCHWEMM II » A SCHNERSHEIM

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Considérant :

La création du lotissement « Schemm II » à Schnersheim, il convient de choisir la dénomination d'une nouvelle rue desservant ce lotissement.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal adopte la dénomination suivante : rue de la Prairie

Adopté à l'unanimité

Le 29 avril 2026

La Maire,
Carole BACH



La secrétaire de séance,
Christine RIEHL

